

BS CHARGE D'INTERVENTION DE REMPLACEMENT ET DE

Créé le 22 août 2013 - Actualisé le 7 avril 2021

RACCORDEMENT ET DE MANOEUVRES BE / HE MANOEUVRES BS+BE-HE

? Formation dispensée en présentiel

? Accessible aux handicapés

Tarif forfaitaire

Prix inter-entreprises : nous consulter

Prix intra-entreprise : nous consulter

Objectifs - aptitudes et compétences

- Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour réaliser en sécurité des opérations de remplacement ou de raccordement d'équipement électrique conformément à la norme NF C18-510.
- Recevoir un titre d'habilitatation adapté à sa fonction, délivré par l'employeur.

Public concerné

- Personnel devant remplacer ou raccorder des équipements électriques en basse tension (ex : remplacement d'ampoules ou de fusibles, raccordement de prises de courant, ré-enclenchement sécurités, ...).

Pré-requis

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée. Le personnel doit être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Moyens pédagogiques

- Contrôle des connaissances, assuré régulièrement tout au long du stage.
- Mise en situation sur les installations électriques avec la participation d'un personnel d'entreprise qualifié et habilité à un niveau suffisant
- Recueil d'instructions générales de sécurité NF C 18-510 (sur demande).

Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

Sanction

Un certificat de réalisation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, sera fourni. Les résultats de l'évaluation des acquis de la formation seront remis au donneur d'ordre à l'issue de la prestation.

Pédagogie / Qualité / Evaluation

La pédagogie est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

- ▶ La **découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.
- ▶ L'**intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.
- ▶ L'**ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

Suivi pédagogique : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.

Contrôle qualité : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.

Evaluation des objectifs de la formation : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

VALIDATION : attestations de présence

Programme

(75 % théorie / 25 % pratique)

- Savoirs et savoir-faire
 - Les évolutions techniques de la norme
 - Les principes de base en électricité
 - La connaissance des risques
 - Le principe d'une habilitation
 - La définition des symboles d'habilitation
 - Les zones de travail et les signalisations
 - Les risques liés aux matériels et outillages utilisés
 - La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie



- Module « BS intervention de remplacement et de raccordement »
 - La spécificité de l'intervention BT de remplacement et de raccordement et ses limites
 - Les fonctions des matériels électriques en BT et TBT
 - La mise en condition pour l'intervention BT
 - Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - Le raccordement des conducteurs sur borniers de puissance ou de commande d'un circuit en attente et hors tension
 - La mise hors tension pour son propre compte
 - La procédure de suivi et de contrôle
 - Les documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
 - L'organisation et la protection de son intervention BT
 - La remise sous tension



- Module « BE Manœuvres / HE Manœuvres »
 - Les fonctions des matériels électriques en BT et HT
 - Les limites de l'habilitation BE / HE Manœuvres
 - Les documents applicables et les informations à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou de consignation
 - Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

- Évaluations théoriques et pratiques

À titre indicatif : la période de recyclage recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans.